

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00230

Numéro SIREN : 414 563 262

Nom ou dénomination : AU RELAIS TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2022 sous le numéro de dépôt 2022

Désignation de l'entreprise : <u>Sas AU RELAIS TELECOM</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>57 avenue de l'Europe 60280 VENETTE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>41456326200222</u>		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	990	AG	960	30	
		Fonds commercial (1)	AH	240 000	AI		240 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 499 082	AU	946 807	552 275	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU		CV		
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
			Prêts	BF		BG		
			Autres immobilisations financières*	BH	51 252	BI		51 252
TOTAL (II)		BJ	1 791 324	BK	947 767	843 557		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	470 735	BU		470 735	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 120 970	BY		1 120 970	
		Autres créances (3)	BZ	283 600	CA		283 600	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	823 880	CG		823 880	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	30 030	CI		30 030	
TOTAL (III)		CJ	2 729 214	CK		2 729 214		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	4 520 538	1A	947 767	3 572 771		
Renvois : (1) Dont droit au bail :	240 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		Sas AU RELAIS TELECOM		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 430 000)			DA	430 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	46 050	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	34 633	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	145 654	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	394 328	
	Subventions d'investissement			DJ	64 627	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 115 293	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	628 811	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 506 423	
	Dettes fiscales et sociales			DY	316 123	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	6 121	
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 457 478		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 572 771		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 973 333
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Sas AU RELAIS TELECOM							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 002 924	FB		FC	2 002 924	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	3 961 411	FH		FI	3 961 411	
		FJ	5 964 335	FK		FL	5 964 335	
	Chiffres d'affaires nets *					FM		
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO	77 189	
	Subventions d'exploitation					FP	54 220	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	3 038	
	Autres Produits (1) (11)					FR	6 098 782	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 096 753	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	-201 225	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	664 016	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	42 914	
	Salaires et traitements *					FY	786 520	
	Charges sociales (10)					FZ	238 615	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	54 173	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	1 306	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 683 071
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	415 711
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 866	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	10 866	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-10 866	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	404 844	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>Sas AU RELAIS TELECOM</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	57 590
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	57 590
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	524
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	67 582
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	68 107
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-10 516
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 156 372
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 762 044
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	394 328
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	11 817
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	51 286
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Charges stationnement travaux	254		
Pénalités non déductibles	270		
Cessions d'immobilisations	67 582	53 822	
Quote-part subvention investissement		3 768	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise Sas AU RELAIS TELECOM										Néant ☐ *			
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2	
												Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
												3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			KD	240 990	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1			KM		KN		KO		
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants]	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants]			M3			KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	1 036 100	KW		KX	297 892
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	67 582
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	48 477	LC		LD	130 364
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	1 084 577	LO		LP	495 838	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	50 884	1U		1V	368		
TOTAL IV						LQ	50 884	LR		LS	368		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	1 376 451	ØH		ØJ	496 206	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			IO		LV		LW	240 990	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR			MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS			MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU			MM	13 750	MN	1 320 242	MO		
		Matériel de transport		IV			MP	67 582	MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS		MT	178 840	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG	81 333	NH	1 499 082	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
		Autres participations						IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés						II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	51 252		
TOTAL IV						I3		NJ		NK	51 252		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4		ØK	81 333	ØL	1 791 324	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas AU RELAIS TELECOM					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>Sas AU RELAIS TELECOM</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	465	PF	495	PG		PH	960		
TOTAL I		RK	465	RM	495	RN		RO	960		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	867 417	QE	43 946	QF	13 750	QG	897 612		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	39 463	QM	9 733	QN		QO	49 195		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	906 879	QV	53 678	QW	13 750	QX	946 807		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	907 344	ØP	54 173	ØQ	13 750	ØR	947 767		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement		M9		N2		N3		N4		N6	
Fonds commercial		RP		RR		RS		RT		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		P6		P7		P8		Q1	
TOTAL I		RW		RY		RZ		SB		SD	
Terrains		Q2		Q4		Q5		Q6		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R2		R3		R4		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R9		S1		S2		S4	
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S7		S8		S9		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T5		T6		T7		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1		U3		U4		U5		U7	
	Matériel de transport	U8		V1		V2		V3		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V8		V9		W1		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W6		W7		W8		X1	
TOTAL II		X2		X4		X5		X6		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM				NO	
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP		NR		NS		NT		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		Sas AU RELAIS TELECOM						Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	2 934	6P		6R	2 934	6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III	7B	2 934	TY		TZ	2 934	UA			
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	2 934	UB		UC	2 934	UD			
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF	2 934				
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AU RELAIS TELECOM
Société par actions simplifiée au capital de 430 000 euros
Siège social : 57 avenue de l'Europe - 60280 VENETTE
414 563 262 RCS COMPIEGNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 14 AVRIL 2022

**PROPOSITION ET DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 394 328 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 394 328 euros

A la réserve légale 8 367 euros
ainsi dotée à plein.

A titre de dividendes à l'Associée Unique 250 000 euros
soit 116,28 euros par action.

Le solde, soit 135 961 euros
en totalité au compte « autres réserves ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

200 000 euros, soit 93,02 euros par titre.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 200 000 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

Néant

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

